



Agence LOANDICO - Crédits photos : Thinkstock



**DÉCOUVREZ
LES BÉNÉFICES
DE L'ERGOTHÉRAPIE
SUR LA DYSPRAXIE**



Association Nationale Française
des Ergothérapeutes
64 rue Nationale - CS 41362
75214 PARIS CEDEX 13
Tél. : 01 45 84 30 97
email : accueil@anfe.fr

L'ANFE EST MEMBRE DE :
COTEC ET WFOT
L'ANFE EST MEMBRE
FONDATEUR DE :
UIPARM

L'intervention de l'ergothérapeute :



L'ergothérapeute accompagne l'enfant dyspraxique afin de favoriser son autonomie. Il l'aide à trouver ses propres stratégies et lui permet de réinvestir cet apport dans les activités qui lui sont importantes en termes de loisirs, de vie quotidienne et de scolarité.

Par la mise en œuvre de ses connaissances et de son savoir-faire, l'ergothérapeute préconise les aménagements nécessaires à l'enfant dans sa vie de tous les jours, tant dans son environnement familial que dans son cadre scolaire.

L'assistance et l'intervention de l'ergothérapeute

L'ergothérapeute rencontre l'enfant et sa famille pour situer et définir le problème. Puis, il met l'enfant en situation de test afin de déterminer ses capacités et incapacités. Son expertise, lui permet d'analyser la réalisation de l'activité dans son contexte et de proposer des moyens pour sa réussite.

Il fait émerger le projet de vie pour favoriser la participation de l'enfant dans les activités qui lui importent et lui posent problème. En tant qu'intermédiaire actif, l'ergothérapeute fait le lien entre les différents partenaires (parents, école, AVS, rééducateurs, médecin...) autour de ce projet.

Vous connaissez un enfant qui présente :

Des difficultés gestuelles



Des difficultés d'organisation



Des difficultés de repérage dans l'espace



Et dont les conséquences sont :

Une maladresse importante :
se cogne, renverse, manipule mal (couteaux, boutons, ciseaux...)



Des difficultés d'écriture :
lenteur et lisibilité



Une organisation laborieuse :
retrouver ses affaires, préparer son cartable, utiliser un classeur



Des répercussions scolaires :
dessins, mathématiques, schémas...



Adressez-vous à votre médecin qui vous orientera vers un ergothérapeute.

Où trouver les ergothérapeutes :
Les ergothérapeutes exercent en secteur hospitalier, en centre de rééducation, en établissement associatif relevant du secteur médico social, ainsi qu'en libéral.

Ressources :
Les associations dédiées sont d'un soutien précieux pour les familles.
Troubles "dys" de l'enfant. Guide ressource pour les parents, téléchargeable sur www.inpes.sante.fr